

ces écrits, approuvés par les docteurs de théologie de l'Université de Paris, usent de vengeance du meurtre de Guise et provoquent à l'assassinat du roi ; d'autres, après l'accession d'Henri IV, persiflent les ruses et les finesses du « roy de Navarre » ; la bataille d'Arques y est dénoncée comme un combat sans importance, dans lequel les catholiques auraient eu l'avantage sur les huguenots. Mais, à l'avènement d'Henri IV, il se passa autre chose.

Après 1550, Michel Jouve, beau-père de Pillehotte, est libraire de la Ville ; comme il a souffert « pendant les troubles », parce qu'il a « publié plusieurs livres pour soutenir la foi catholique », Charles IX, le 10 février 1569, l'autorise par lettres-patentes à « imprimer toutes sortes d'écrits, ordonnances et autres choses » envoyées par lui, le roi, au gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais, « pour estre publiees et obseruees, avec defense à tous aultres libraires de Lyon de s'en entremettre, sous peine de confiscation et d'amende ». Bien entendu, quand Jean Pillehotte prend la suite de son beau-père, il est investi lui-même de la charge honorable d'imprimeur du roi ; mais, imprimeur du roi il publie contre le roi libelles et pamphlets et prend cyniquement le titre d'imprimeur de la Sainte-Union. Pourtant, les événements qui troublent si profondément le pays de France, et en rendent les routes dangereuses, empêchent Lyon de s'approvisionner à Paris des livres nécessaires « à l'entretien du peuple en l'union de la Religion » ; les imprimeurs de Lyon n'osent « imprimer les dictz livres à cause des privilèges qu'ont ceux de Paris » ; alors, la Sénéchaussée et Siège présidial, par une sentence rendue le 17 avril 1590, fait injonction à l'imprimeur du roi, Jehan Pillehotte, d'« imprimer tous tels livres de devotion, & autres concernans la Religion Catholique Apostolique et Romaine... pour l'edification et instruction du peuple en la[dite] Religion, nonobstant lesdictz priuileges ». Et à l'avènement d'Henri IV, voici ce qui se passa : Pillehotte, « à cause de [sa] forfaiture et rebellion » est dépouillé de sa charge d'imprimeur du roi, à Lyon, et « chassé de ladicte ville comme factieux et adhérent [aux] rebelles ennemis » ; et pour récompenser ceux qui, pendant les luttes de la Ligue, ont été ses adversaires, Guichard Julliéron et Thi-